

L'ANCRAGE SOCIAL DES DIFFERENCES CULTURELLES

L'APPORT DES THEORIES DE L'ETHNICITE

Philippe Poutignat et Jocelyne Streiff-Fénart
Socio-anthropologues
Unité de recherche Migrations et société
Université Nice Sophia Antipolis/Université Paris Diderot/CNRS/IRD

Qu'est ce que l'ethnicité ? Généalogie d'un concept

Contrairement à d'autres termes comme « race » ou « identité » ou « culture » qui ont plusieurs registres d'usage, le terme « ethnicité » est un terme forgé dans l'espace scientifique, propre au langage savant des sciences sociales. Il convient donc pour le définir de s'intéresser au travail théorique qu'il accomplit et pour lequel il a été inventé.

De façon quelque peu paradoxale, l'ethnicité en tant que concept a émergé comme une réfutation de l'existence des ethnies ou des groupes ethniques en tant que choses dans le monde. C'est d'abord au sein de l'anthropologie de langue anglaise que va s'opérer, au milieu du XX^e siècle, un retour critique sur les présupposés non discutés de l'existence des « ethnies » comme des totalités closes définies par la correspondance entre une organisation sociale, une langue et une culture. L'anthropologue Fredrick Barth, dont l'influence, attestée par de multiples citations, s'est maintenue jusqu'à aujourd'hui, est considéré comme le chef de file de cette entreprise de déconstruction. Norvégien, Barth fait néanmoins partie du monde académique anglophone, il écrit en langue anglaise, a été formé et a enseigné aux Etats unis et en Grande Bretagne. L'ouvrage collectif qu'il dirige, paru en 1969, *Ethnic Groups and Boundaries*, est publié conjointement par des éditeurs de Bergen et de Londres. Dans l'introduction de cet ouvrage il propose de considérer les groupes ethniques comme des catégories d'attribution et d'identification, qui classent les gens en fonction de leur origine et de leur culture, qu'elles soient réelles ou supposées. La nouveauté radicale de cette proposition est qu'elle revient à déplacer l'attention de l'observateur, depuis l'intérieur du groupe ethnique (sa langue, sa culture, son organisation politique) vers la frontière où se jouent les distinctions catégorielles entre des Nous et des Eux. Etudier le groupe ethnique comme un processus de frontiérisation implique de ne l'envisager que dans un système de relations, démarche aux antipodes de l'approche monographique, traditionnelle en ethnologie.

Barth et ses collaborateurs, notons le, ne font pas usage du terme « ethnicité », un terme apparu selon une autre généalogie, aux Etats-Unis. Ce deuxième courant, propre à la sociologie américaine¹, va profondément mettre en cause la vision du groupe ethnique

¹ Selon son biographe T.H. Eriksen (2015, p.103), Barth et ses collaborateurs connaissaient néanmoins

comme entité constituante des sociétés pré-modernes, pré-étatiques, pour en faire une construction propre à la société moderne. Le coup d'envoi a ici été donné par l'ouvrage collectif *Ethnicity* dirigé par Nathan Glazer et Daniel Moynihan : les auteurs y mettent en évidence le processus d'ethnisation qui aux Etats Unis a transformé des immigrants en *ethnic-groups*. Ceux-ci ne sont plus vus comme des survivances d'une époque migratoire révolue, et donc en voie d'extinction, mais comme des formes de vie sociale évolutives qui se sont construites dans la situation d'immigration, souvent par l'unification de catégories multiples infra-nationales sous une origine nationale (des gens qui s'identifiaient comme Siciliens ou Piémontais sont devenus des Italo-Américains). S'ils sont toujours vus comme des groupes porteurs de culture, la culture dont il s'agit n'est pas celle d'un groupe pré-existant dont les membres des *ethnic-groups* auraient hérité, elle s'est construite par sélection de symboles identitaires ou de narrations du passé qui constituent des ressources pour des enjeux du temps présent (Glazer et Moynihan 1975).

La problématique de l'ethnicité est donc tributaire de deux généalogies qui ont, chacune pour leur part, contribué à déconstruire la représentation traditionnelle du groupe ethnique comme objet doté d'une consistance et d'une réalité intangible.

Sous l'effet convergent de ces deux courants de recherche, l'ethnicité est devenue dans les années 1990 un domaine de recherche autonome, doté de ses spécialistes et de ses *handbooks* (Jenkins 1997, Banks 1996), largement dominé par des approches dites « constructivistes » en opposition à celles dites « primordialistes ». On désigne par ce terme des approches théoriques qui présupposent le caractère fondamental d'un certain type de liens (dont les liens ethniques) qui charrient une symbolique du sang, de la parenté ou du sacré. Ceux-ci sont dits « primordiaux » en ce sens qu'ils sont supposés pré-exister à l'interaction sociale. Les problématisations constructivistes de l'ethnicité considèrent au contraire le groupe ethnique comme un effet émergent d'un système de relations sociales, et l'envisagent à partir de plusieurs dimensions, liées entre elles. La dimension de contingence renvoie à l'idée que l'ethnicité est susceptible d'être ou de ne pas être. L'ethnicité n'est pas un principe explicatif, elle est un *explenandum*, un phénomène dont l'émergence doit être expliquée par des facteurs extérieurs à elle-même, sociaux, idéologiques, politiques, économiques. La dimension processuelle met l'accent sur l'historicité et la contextualisation des phénomènes ethniques. L'ethnicité étant un processus doté d'une épaisseur historique et jamais achevé, il s'agit d'étudier les conditions dans lesquelles les acteurs dans un contexte donné mettent en relief les distinctions culturelles et activent les liens entre des personnes s'identifiant comme faisant partie d'un Nous. Enfin la dimension relationnelle est fondamentale dans ces approches de l'ethnicité, puisque ce qui fait qu'on s'identifie comme un Nous est nécessairement lié à la perception d'un Eux. Il s'agit de voir comment la constitution interne d'un groupe est générée à partir des différences significatives qui surgissent de l'interaction avec d'autres groupes.

cette littérature, en particulier celle remettant en cause le « melting-pot » américain. Remarquons également qu'en 2006, Barth désigne rétrospectivement la thématique du symposium sur « Ethnic groups and boundaries » comme traitant de « l'ethnicité » : « I assumed that some of my Scandinavian colleagues had data with which we could modify conventional anthropological assumptions about the congruence of our categories of tribe = culture = society. So our symposium topic became ethnicity. ». (F.Barth, 2006, p.10). Entre-temps le terme s'était imposé pour désigner l'ensemble du domaine de recherche.

Des théorisations indexées à des contextes

Cette unification d'un domaine de recherche ne doit pas toutefois masquer les torsions que subit la notion d'ethnicité en fonction de l'appartenance disciplinaire et des orientations théoriques des chercheurs qui l'utilisent, mais aussi selon les contextes sociétaux dans lesquels ils mènent leurs recherches empiriques.

Dans les systèmes polyethniques traditionnels étudiés par les ethnologues, les Eux qui constituent le pôle externe des frontières du Nous, sont des voisins. Les relations, entre les Fur et les Baggara, les Pathan et les Baluch, hostiles ou pacifiques, s'établissent entre populations proches géographiquement, entretenant des transactions ou des rivalités économiques et politiques dont on peut dire qu'elles font partie d'un même ensemble social. Celui-ci ne saurait être défini par une seule culture, néanmoins les catégorisations ethniques émergent et s'entretiennent au cours des relations concrètes entre groupes que ne marque pas une altérité radicale², mais une combinaison de zones d'exclusion et d'articulation (Barth 1969). Non seulement des fractions de ces populations peuvent changer d'identités, mais également, selon les contextes, les frontières ethniques peuvent-elles s'accentuer ou s'atténuer, comme entre Kachin Gumsa et Shan ou Nuer et Dinka (Leach, 1972 ; Southall, 1976). Ainsi, les identités se déploient-elles dans un continuum social et culturel où, comme Barth y a insisté, la variabilité des formes d'organisation et des normes à l'intérieur des groupes répond à de larges similitudes avec les groupes voisins.

Dans les Etats-Unis des années 1960 dans lesquels se situent les études de l'ouvrage dirigé par Glazer et Moynihan, les catégories ethniques se déploient dans un tout autre contexte : celui d'une société marquée par les retombées des grandes migrations et le passé esclavagiste. La question de l'ethnicité est liée à celle des minorités, à leur lutte pour l'égalité des droits et l'accès aux biens et aux ressources, à leur quête de reconnaissance dans l'espace public (les forums politiques, les médias, les Universités).

De façon générale dans les sociétés modernes d'Occident, les relations ethniques se déploient dans un système marqué par l'asymétrie des positions de groupe et l'implication forte de l'Etat qui fournit les dénominations officielles (recensement) et les modes de recrutement (par le droit de la nationalité), et à travers eux le principe de partition entre *insiders* et *outsiders*. C'est lui aussi qui prescrit les identités légitimes et barre l'accès à l'espace public à celles qui ne le sont pas, et qui, à travers ses politiques publiques (l'assimilationisme, la discrimination positive, les politiques de la diversité...), canalise les offres d'identités nouvelles par les élites ou les innovateurs culturels. Les propositions d'identité, de plus en plus conçues sous une forme diasporique, privilégient des dénominations dont les référents sont des entités abstraites (comme « Black », « Asian » ou plus récemment dans le contexte français « Indigènes ») et rassemblent des populations qui ont en réalité des histoires et des backgrounds culturels très divers.

En dépit de prémisses plus ou moins partagées par tous les chercheurs qui s'attachent à récuser la définition primordialiste de l'ethnie, la théorisation de l'ethnicité apparaît ainsi tributaire des contextes historiques et macro-sociaux dans lesquels se situent les

² Elles contrastent en cela avec l'expérience de différence radicale d'univers qui caractériserait idéalement l'entreprise ethnologique et à laquelle correspond l'image, devenue emblématique de sa fondation, de l'anthropologue installant sa tente au milieu d'une tribu « primitive » et isolée.

interactions entre des Nous et des Eux, mais aussi des enjeux politiques que dessine dans ces différents contextes le voisinage de la notion avec les deux autres notions de race et de tribu.

Dans les sociétés « exotiques », les premiers anthropologues (Nadel 1945, Leach 1954, Moerman 1965) qui ont développé une réflexion théorique sur l'entité ethnique, y ont été poussés par le constat de leur difficulté à identifier et à délimiter sur le terrain ce qu'on décrivait comme une tribu (les Nupe, les Katchin, les Lue). Ils annoncent ainsi le tournant barthien sur la conceptualisation des groupes ethniques en introduisant l'exigence de considérer un champ social étendu. De plus, en substituant au terme « tribu », comme terme de référence pour désigner un groupe porteur de culture, celui de groupe ethnique ils ont contribué à rejeter un point de vue à la fois primitiviste et primordialiste de l'identité et de l'organisation ethnique. On éliminait ainsi un terme dépréciatif qui avec son dérivé « tribalisme », charriait une vision stigmatisante des formes politiques et des conflits sociaux des anciens colonisés opposés à la forme moderne de la Nation. Plus radicalement, cela impliquait le refus que la dichotomie entre « primitifs » et « modernes », « le grand partage » entre « eux et « nous », (Lenclud, 1992), soit constitutive du domaine. En effet, corrélativement à ce changement terminologique, les relations interethniques devenaient une thématique pertinente pour étudier l'emprise sur des espaces hétérogènes d'organisations politiques complexes mais réputées traditionnelles, comme elles devenaient également pertinentes pour étudier les changements qu'ont entraînés l'urbanisation, l'industrialisation et la construction des nouveaux Etats (Cohen, 1978).

L'ethnicité dans le sens nord américain, ne prend quant à elle son sens que dans sa relation de proximité/différence avec la race et les luttes de classification qui se jouent dans les rapports entre ces deux catégories d'appartenance. Dans les années 1980, le syntagme Afro-américain s'impose comme une alternative à *Negro*, une référence à l'origine, plutôt qu'à la race, faisant des Noirs américains un *hyphenated group*, terme forgé pour désigner les américains non Noirs et non *wasp* (germano-américains, italo-américains, irlando-américains, juif-américains). Le va et vient entre les deux notions de race et d'ethnicité se manifeste aussi dans les programmes d'enseignement et de recherche identifiés comme *ethnic studies*, qui ne concernent pas en fait ce que les sociologues définissaient comme des *ethnic groups*, mais des groupes racialisés : Blacks, Native Americans, Chicano, Asians. Si leur développement, dans les années 1960, est en prise avec la lutte des Noirs pour les droits civiques, contre le racisme et la discrimination, leur visée programmatique est bien celle des groupes ethniques dans ce sens américain : la valorisation de leur histoire et de leur culture et l'accès de leurs membres à des positions dans les secteurs valorisés de la société.

Au sein du milieu universitaire étatsunien, la question de l'ethnicité a donné lieu à de vigoureux débats d'ordre scientifique et politique. Sur le plan théorique, le débat s'est structuré principalement autour de deux orientations :

- une orientation instrumentaliste qui voit dans les groupes ethniques des groupes d'intérêts mobilisés pour la conquête de biens matériels ou de pouvoir, pouvant déboucher sur des pratiques de lobbying politique ou l'occupation de niches ethniques (Hannertz 1974).

- une autre direction qui l'appréhende comme l'utilisation optionnelle de symboles culturels permettant à un groupe en voie d'assimilation d'affirmer occasionnellement

son identité dans un ordre social plus large. La notion de *symbolic ethnicity* (Gans 1979) rend bien compte de cette orientation.

Dans les débats de société, la question de l'ethnicité a suscité des polémiques, entre célébration de la diversité ethnique américaine et dénonciation de ce qu'Orlando Patterson a désigné comme un « chauvinisme ethnique ». Ce dernier fustige le conservatisme social qui se dissimule derrière le romantisme de l'*ethnic revival* (Patterson 1977). A l'opposé, les tenants du multi-culturalisme font valoir que la réhabilitation de l'image de soi est tout autant importante pour la promotion des groupes minoritaires que la défense de leurs intérêts socio-économiques et de leurs droits politiques³. En réaction à la vision instrumentaliste, d'autres voix s'élèvent pour dénoncer la fragmentation de la société à laquelle conduit la mobilisation de minorités luttant chacune pour la protection de leurs propres intérêts.

De façon quelque peu ironique, le contexte socio-historique dans lequel des chercheurs ont promu une conception constructiviste de l'ethnicité (celui de l'*ethnic revival* de années 1970), a favorisé l'éclosion d'un multi-culturalisme identitaire, et la promotion dans les Universités américaines des *ethnic studies* dans lesquelles certains chercheurs de la génération suivante voient des pratiques de normalisation des conceptions primordialistes (Jenkins 1997), un « herderianisme de gauche »⁴ (Wimmer 2013) ou la reproduction des hiérarchies ethniques/ raciales sous couvert d'un multiculturalisme libéral (Grosfoguel 2012).

L'ethnicité : réception dans le milieu scientifique francophone

Force est de constater que les problématiques anglo-saxonnes de l'ethnicité ont eu en fait peu d'influence sur les recherches françaises. Les avancées théoriques autour de l'ethnicité dans le monde anglo-saxon y ont même été totalement ignorées pendant une vingtaine d'années⁵.

Du côté de la sociologie, cette non réception s'explique par le faible intérêt pour les phénomènes migratoires, et lorsqu'ils étaient pris en compte, par le poids de la tradition universaliste propre à l'espace français qui attribue des spécificités culturelles seulement aux autres, et les appellent à se dissoudre par assimilation. Pendant longtemps, une réflexion sur les minorités ou sur les relations interethniques n'était pas seulement rejetée pour des raisons politiques, elle était tout simplement impensée parce qu'elle semblait inutile. Lorsque l'ethnicité a commencé à être prise en compte dans les années 1990, elle a été saisie par les démographes plus que par les sociologues : le vocable « ethnique » a commencé à être utilisé, et a été largement diffusé, à travers des débats sur l'introduction de statistiques dites « ethniques », permettant, selon leurs promoteurs, d'expliquer les différences observées dans le processus d'intégration des immigrants ou de dévoiler l'existence de discriminations (Tribalat 1995, Simon 2008). La

³ Le récent programme de recherche de Michelle Lamont sur la destigmatisation montre que ce débat n'a rien perdu son actualité (Lamont, 2018).

⁴ Par herderianisme, Wimmer stigmatise une conception substantialiste de l'ethnicité qu'il attribue à Herder et oppose à la démarche constructiviste de Barth.

⁵ Elles ont fait l'objet de deux publications en langue française parues simultanément : Martiniello (1995) ; Poutignat et Streiff Fénart (1995)

notion d'ethnicité a été d'emblée surchargée de significations politiques et idéologiques lui conférant une dimension fortement polémique⁶.

Du côté de l'ethnologie, la révision critique de la catégorie d'ethnie a été en France plus tardive et a suivi son propre cheminement. Elle est initiée par les Africanistes de l'EHESS qui publient en 1985 l'ouvrage *Au coeur de l'ethnie* dirigé par Jean-Loup Amselle et Elikia M'Bokolo. Ce développement prend place dans un contexte théorique qui a fait peu de part au culturalisme et qui, grâce à l'apport de Georges Balandier, a pris ses distances, avec le structuralisme Lévi-Straussien dominant depuis l'après-guerre⁷. Partie intégrante de cette entreprise, la déconstruction de la notion d'ethnie s'est attachée en premier lieu à faire ressortir son rôle dans l'effort de connaissance savante qui a participé aux tentatives de gestion « rationnelle » des populations par l'administration coloniale.

Amselle, tout en reconnaissant sa dette à l'égard de Barth, ne fait en réalité pas grand usage de sa problématique de la frontière. Il en retient surtout qu'elle est un lieu de passage, tout en lui reprochant de laisser intacts les groupes qui la traversent. On peut lui objecter que ce ne sont pas les groupes que la problématique des frontières laisse intacts, c'est le rapport entre les identités ethniques, entre les Pathan et les Baluch par exemple, en tant qu'elles demeurent distinctives. Il n'en demeure pas moins que ce reproche de « groupisme » (que lui adressera aussi plus tard Brubaker), est dans une certaine mesure fondé. En effet si pour Barth, les groupes ethniques n'ont pas de réalité en tant qu'entités culturelles, ils existent bel et bien en tant que forme d'organisation sociale, celle qui fait de la différence culturelle, codifiée et communiquée dans l'interaction, une composante de la production du social.

De fait, les visées ne sont pas les mêmes. Pour les auteurs d'*Au coeur de l'ethnie*, il s'agit de montrer comment les catégories ethniques contemporaines ont été historiquement construites et réappropriées par les acteurs sociaux et ont pu servir à projeter sur l'Afrique l'image d'un continent en proie, « de tous temps », aux conflits ethniques. L'intérêt se porte sur les procédures par lesquelles les groupes ethniques ont été fabriqués par des catégorisations opérées de l'extérieur (par le colonisateur ou l'ethnologue). Le groupe ethnique est avant tout considéré dans ce qu'il doit aux opérations préalable de classement savantes et politiques qui l'ont fait advenir comme tel : un « fantôme qui hante nos fichiers » (Bazin), une « création coloniale » (Dozon), un « héritage de la raciologie du XIX^e siècle » (Chrétien).

Pour les contributeurs d'*Ethnic groups...*, la vision conventionnelle du groupe ethnique n'est déconstruite que pour en redéfinir les contours à partir des pratiques d'identification des acteurs et du caractère circonstanciel des choix d'identité. Les

⁶ Les termes du débat sont exposés dans deux ouvrages collectifs défendant des positions opposées : « Le retour de la race. Contre les statistiques ethniques », Paris, Editions de l'Aube, 2009. « Inégalités et discriminations - Pour un usage critique et responsable de l'outil statistique ». Rapport du comité pour la mesure de la diversité et l'évaluation des discriminations (COMEDD) (sous la dir. de François Héran, (2010).

⁷ De façon rétrospective Balandier (2010) a pu qualifier ainsi ce pas de côté: « Pour moi, le structuralisme était une analyse qui relèverait aujourd'hui des *cultural studies*, c'est-à-dire une analyse des formes, des relations, des schèmes, des langages, etc., donc une analyse dissociée des circonstances, des personnes dans leur condition réelle, des sociétés et des cultures dans leur condition historique ».

catégories ethniques sont, de façon variable selon les contextes, au fondement des prescriptions de rôle et de comportements et ainsi « certaines constellations de catégorisations et d'orientations de valeur ont un caractère auto-prédictif » (Barth, 1995 (1969), p.236) et peuvent venir à constituer la trame même de la vie sociale.

Les deux démarches se rejoignent parce que toutes deux mettent en relief les procédures de catégorisation préalables aux attributions d'appartenances, qu'elles soient extérieures et objectivantes ou « subjectives » et encadrant les situations et les interactions. Les identifications ethniques, mais également linguistiques ou religieuses qui sont entrelacées avec elles (Brubaker, 2015) relèvent ainsi des processus qui donnent forme plus généralement aux identités sociales impliquant la fermeture sociale, la délimitation et l'entretien de frontières, les lutte de classement. Ainsi situées dans un cadre comparatif les appartenances ethniques peuvent échapper aux présupposés ontologiques d'une vision « herdérienne » de la diversité culturelle (Wimmer, 2013).

L'ethnicité, la culture et l'identité

La critique des usages abstraits et déshistoricisés de la notion de culture, l'annonce de son déclin, voire son rejet pur et simple (Abu-Lughod 1991) ont marqué la fin du siècle dernier avec en particulier ce qui a été désigné comme un courant textualiste et postmoderne, visant à refonder le projet anthropologique, (Clifford et Marcus 1986). En France, à distance de ce mouvement, Jean Bazin (2008) a distingué le paradigme ethnologique de la démarche anthropologique proprement dite qui vise le savoir-faire immanent aux pratiques et se fonde sur la capacité humaine d'agir, et d'apprendre à agir, de façon appropriée en situation. Par contraste, la démarche ethnologique, traite de la variabilité culturelle en tant que propriété distinctive d'une population prise pour objet (une « ethnie »). Les comportements observés sont alors considérés comme typiques de cette population, et l'on s'efforce de les relier au réseau de représentations et de significations qui constituent sa culture. En densifiant leurs correspondances, en s'efforçant d'en faire une totalité unique, on creusera l'altérité de la mentalité propre à cette population jusqu'à l'ineffable.

En contextualisant l'émergence et le maintien de la différence culturelle, les approches constructivistes de l'ethnicité ont également fait sortir la culture du naturel et de l'ineffable. Le point fondamental consiste dans le décrochage de l'ethnicité et de la culture. Les distinctions sur lesquelles se fonde l'ethnicité ne s'imposent pas d'elles-mêmes. Ni les traditions, les mythes, la musique, l'art, le mode de vie, rien de cela ne signifie intrinsèquement l'identité culturelle en dehors de la pertinence que leur confèrent les acteurs pour se catégoriser dans les interactions. Certains de ces éléments peuvent devenir saillants comme emblèmes distinctifs tandis que d'autres seront minimisés, et comme Weber (1971) l'avait déjà relevé dans sa définition du groupe ethnique, des événements politiques, voire des frontières administratives, peuvent constituer des sources tout aussi efficaces de communalisation ethnique. Cet arbitraire des éléments culturels significatifs est résumé dans le fameux *dictum* : « le point crucial de la recherche devient la frontière ethnique qui définit le groupe et non le matériau culturel qu'elle renferme » (Barth (1969) 1995, p.). La prise de distance par rapport au culturalisme, conduit, contre l'importance accordée aux processus de socialisation et de transmission amenant parfois à essentialiser la culture au point d'en faire une seconde

nature, à mettre l'accent sur les usages créatifs des traits culturels que les membres des groupes ethniques se communiquent comme des marqueurs, des emblèmes ou des stigmates. Enfin si les représentations collectives ne fondent pas les collectifs, il se pose la question de savoir comment les groupes font reconnaître leur existence. Dans le monde contemporain, la production d'énoncés identitaires est indissociable des politiques de la représentation pour reprendre les termes de Stuart Hall (2007). L'identité culturelle associée à un groupe ethnique est une production continue qui se construit dans un espace de lutte politique et implique une composante d'essentialisation, comme celle d'un sujet Noir essentiel auquel Hall appelle à renoncer. De ce point de vue, l'approche constructiviste du concept d'ethnicité reste un garde fou contre toutes les tentations d'essentialiser la culture, y compris celles des minorités.

Il n'en demeure pas moins que la culture reste la composante fondamentale du concept d'ethnicité, puisque la spécificité des appartenances et des distinctions ethniques (par rapport à d'autres formes d'appartenance et de distinction comme la classe ou la race) tient au rôle qu'y jouent les contrastes culturels.

Compte tenu de ce rôle joué par la culture pour la compréhension du concept d'ethnicité, un certain nombre d'ambiguïtés demeurent, amenant des auteurs à se demander si la victoire apparente des approches constructivistes n'a pas repoussé d'un cran sans les résoudre les problèmes théoriques posés par la conception primordialiste des groupes ethniques.

Tout en estimant que la théorisation barthienne a constitué un progrès indéniable, Brubaker juge néanmoins qu'elle nuit à la compréhension de la construction des identités ethniques et de leur fonctionnement, en conduisant à négliger « les pratiques spécifiques, les compréhensions, partagées et les institutions » qui y sont impliquées » (2015, p. 88). Est en cause la possibilité de rendre compte des motivations des agents qui ne s'exercent pas dans le vide mais doivent trouver leurs « prises » dans le « cultural stuff ». Pourtant à lire de près Barth, si les signes diacritiques des appartenances semblent bien arbitraires, il n'en va pas de même pour les orientations de valeurs et les institutions qui les soutiennent. Wimmer (2019, p.23, note 7) parle à ce sujet d'un aspect herdérien qui demeurerait chez Barth. Il a été également la cible de critiques montrant l'influence de l'idéologie nationale et de la culture norvégienne sur sa théorisation des groupes ethniques (Tambs Lyche 1996). Selon Gaëla Keriell la théorisation barthienne des groupes ethniques aboutirait à « une réification de la configuration « ethnique » (dans l'acception « non barthienne » du terme) de la population de Norvège » (Keriell 2014 , p. 12).

Plus généralement, le constat des définitions multiples et souvent contradictoires de l'ethnicité a amené Rogers Brubaker à se demander si celle-ci n'est pas au fond qu'une étiquette nominale regroupant des phénomènes disparates. Le flou persistant sur l'extension et les limites du domaine le conduit à douter qu'on puisse ériger en champ de recherche spécifique un concept qui, depuis les difficultés qu'éprouvait Weber à le définir, continue de souffrir d'une instabilité chronique (Brubaker 2002).

On peut aussi, plutôt que de déplorer ces imprécisions, voir dans la diversité théorique de la notion et les débats qu'elle alimente, une source de problèmes de recherche à verser au domaine de l'enquête : la saillance variable de l'attribution ethnique par

rapport à d'autres formes de catégorisation, la sélection des références (culturelles, politiques, morales, ...) invoquées pour soutenir les activités de marquage des frontières, ou encore le rapport entre ethnicité, race et nationalité. Dès lors qu'on renonce à faire dépendre l'analyse de l'ethnicité d'une définition préalable de l'« ethnie », le concept d'ethnicité ouvre un ensemble de questions permettant de prendre pour objet des processus problématiques d'identification et d'altérisation, qui peuvent être constitués en objets, justement parce qu'on a abandonné la conception traditionnelle de l'ethnie.

Références bibliographiques

Abu-Lughod, L. (1991) « Writing Against Culture », dans R. G. Fox (ed.), *Recapturing Anthropology : Working in the Present*, Santa Fé, School of American Research Press, pp. 137-162.

Amselle, J. L. et M'Bokolo, E. (sous la dir. de) (1985) *Au cœur de l'ethnie*. Paris : La Découverte.

Balandier G. *et al.* (2010) « Tout parcours scientifique comporte des moments autobiographiques », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 185, pp. 44-61.

Banks, M. (1996) *Ethnicity. Anthropological Constructions*. London : Routledge.

Barth, F. (1969) *Ethnic Groups and Boundaries : The social organization of culture difference*. Bergen/Oslo : Universitetsforlaget, Londres : George Allen & Unwin. Traduction française de l'introduction de F. Barth dans Ph. Poutignat et J. Streiff-Fénart (1995) *Théories de l'ethnicité*, Paris : PUF.

Barth, F. (2007) « Overview, Sixty years in Anthropology. », *Annu. Rev. Anthropol.*, 36, pp. 1-16

Bensa, A. (2006) *La fin de l'exotisme*. Paris : Anacharsis.

Brubaker, R. (2002) « Ethnicity without Groups », *Arch. Europ. Sociol*, XLIII, 2, pp. 163-189.

Brubaker, R. (2015) *Grounds for Difference*. Harvard University Press.

Clifford, J. and Marcus G. E. (eds.) (1986) *Writing Culture*. University of California Press.

Cohen R. (1978) "Ethnicity : Problem and Focus in Anthropology", *Annual Review of Anthropology*, 7, pp. 349-403.

Eriksen, T. H. (2015) *Fredrik Barth, an Intellectual Biography*. London : Pluto Press.

Gans H. J. (1979) « Symbolic Ethnicity: the Future of Ethnic Groups and Culture in America », *Ethnic and Racial Studies*, 2 (1) pp. 1-20.

Glazer, N. & Moynihan, D. P. (1975) *Ethnicity, Theory and Experience*. Harvard University Press.

Grosfoguel, R. (2012) "The Dilemmas of Ethnic Studies in the United States: Between Liberal Multiculturalism, Identity Politics, Disciplinary Colonization, and Decolonial Epistemologies," *Human Architecture: Journal of the Sociology of Self-Knowledge*, Iss. 1, 9, pp. 81-90.

Hall, S. (2007) *Identités et cultures. Politiques des cultural studies*, Ed établie par M. Cervulle, Editions d'Amsterdam.

Hannertz, U. (1974) « Ethnicity and opportunity in Urban America » dans A. Cohen(ed), *Urban ethnicity*, London, Tavistock, pp. 37-76.

Jenkins, R. (1997) *Rethinking Ethnicity*. London : Sage Publications.

Keryell, G. (2014) « « Lapons » ou « Norvégiens ». De l'influence du nationalisme culturel et de la raciologie scandinave sur la théorie barthienne de l'ethnicité », *L'Homme*, n° 209/1, pp. 69-94.

Lamont, M. (2018) « Addressing Recognition Gaps : Destigmatization and the Reduction of Inequality », *American Sociological Review*, Vol. 83, N° 3, pp. 419-444.

Lenclud, G. (1992) « Le grand partage ou la tentation ethnologique », dans G. Althabe, D. Fabre & G. Lenclud (dir.), *Vers une ethnologie du présent*, Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'Homme, pp. 9-37.

Leach, E. (1954) *Political systems of Highland Burma : a study of Kachin social structure*, London : G. Bell and sons.

Martiniello, M. (1995) *L'ethnicité dans les sciences sociales contemporaine*. Paris : P.U.F. Que-sais-je ?

Moerman, M. (1965) *Ethnic identification in a complex civilization : who are the Lue ?* *American Anthropologist*, 67, pp.1215-1230.

Nadel, S.F. (1942) *A Black Byzantium. The Kingdom of Nupe in Nigeria*. London, New York, Toronto : Oxford University Press.

Patterson, P. (1977) *Ethnic Chauvinism : The Reactionary Impulse*. New York : Stein and Day.

Poutignat, Ph. et Streiff-Fénart, J. (1995) *Théories de l'ethnicité*, Paris : P.U.F.

Simon, P. (2008) « The choice of ignorance : the debate on ethnic and racial statistics in France », *French Politics, Culture & Society* (26-1), pp. 7-31.

Southall, A. (1976) : « Nuer and Dinka are people : Ecology, Ethnicity and Logical

Possibility », *Man*, 11, pp. 463-491.

Tambs-Lyche, H. (1996) « Choisir son pays, choisir son peuple : remarques sur la genèse norvégienne d'une théorie de l'ethnicité » dans D. Fabre (ed.), *L'Europe entre cultures et nations*, Paris : Éd. de la MSH, Mission du patrimoine ethnologique, pp. 157-173.

Tribalat, M. (1995) *Faire France : une grande enquête sur les immigrés et leurs enfants*. Paris : La Découverte.

Weber, M. (1971) *Economie et société*. Paris : Plon.

Wimmer, A. (2013) *Ethnic Boundary Making, Institutions, Power, Networks*. New York: Oxford University Press.